



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Réglementations
et de la Vie Citoyenne**

Bureau des Réglementations et de la vie citoyenne
pref-reglementations-vie-citoyenne@morbihan.gouv.fr

**DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORT DE CENDRES
EN DEHORS DU TERRITOIRE METROPOLITAIN**

L'ensemble du document doit être dûment complété, daté et signé

Je soussigné(e)(Prénom et nom du demandeur)
représentant(e) légal(e) de l'entreprise de pompes funèbres.....
.....;.. (nom et adresse)
numéro d'habilitation préfectorale : joignable au (numéro de téléphone)
Dûment mandaté par la famille du défunt ou de la défunte, sollicite l'autorisation de transporter l'urne
contenant les cendres de(prénom et nom du défunt)
décédé(e) le (date du décès) à (commune du décès)
au départ de(commune de départ) le(date de départ)
à(commune et pays de destination)

PAR ROUTE - Véhicule immatriculé :
Départ de le (date de départ)
Via..... (pays traversé(s))
Arrivée à le (date d'arrivée)

PAR AVION (ville, commune, pays de destination)
Numéro de vol
Aéroport de départ le (date de départ)
si escale, via : N° de vol :
si escale, via : N° de vol :
Aéroport d'arrivée le (date d'arrivée)

Lieu d'inhumation de l'urne :

Fait à le

Signature :

NB : l'urne doit être transportée avec précaution, respect, dignité et décence, en vertu des dispositions prises par l'article 16-1-1 du Code civil.

Pièces à joindre :

- acte de décès rédigé par l'officier d'état civil du lieu de décès
- autorisation de crémation délivrée par la mairie compétence
- certificat d'incinération rédigé par le responsable du crématorium